



Merci d'envoyer par e-mail la demande à [contact@enplus-pellets.fr](mailto:contact@enplus-pellets.fr) et par courrier deux exemplaires signés à :

PROPELLET France  
229 rue Joseph Fontanet, bât. C  
73000 Chambéry, France

## 1. Information client

Nom de société: \_\_\_\_\_

Site internet: \_\_\_\_\_

N° TVA intracom: \_\_\_\_\_

### Adresse:

N° et rue: \_\_\_\_\_

CP: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

Pays: \_\_\_\_\_

### Interlocuteur ENplus dans l'entreprise

Mme       M.      Nom: \_\_\_\_\_

Email: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

### Envisagez-vous de livrer ou livrez-vous déjà du granulé en vrac aux consommateurs finaux?

(Si oui, vous pouvez aussi engager une procédure de certification pour la distribution)

Oui       Non

## 2. Certification et Inspection

Organisme de certification: FCBA, 10 rue Galilée, 77420 Champs-sur-Marne

Organisme d'inspection: \_\_\_\_\_

**3. Sites de production**

Merci d'indiquer le nom et adresse des sites de production. (S'il y a plus d'un site, merci d'ajouter une fiche de renseignement pour chaque unité supplémentaire)

1<sup>er</sup> site: \_\_\_\_\_2<sup>ème</sup> site: \_\_\_\_\_3<sup>ème</sup> site: \_\_\_\_\_**4. 1<sup>er</sup> Site**

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

CP: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

Pays: \_\_\_\_\_

**Interlocuteur ENplus dans l'entreprise** M.       Mme      Nom: \_\_\_\_\_

Email: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

**Volume de production sur site N°1 (Merci d'indiquer le volume prévisionnel de production pour l'année en cours)**

Qualité A1: \_\_\_\_\_ tonnes      Qualité A2 : \_\_\_\_\_ tonnes

Parmi ces volumes, quelle est la quantité de granulé de qualité A1/A2 vendue à des centrales électriques ou pour de la litière animale ? \_\_\_\_\_ tonnes

Volume de granulé d'une qualité inférieure à A2: \_\_\_\_\_ tonnes

**Matière première 1<sup>er</sup> site de production** connexes      origine certifiée: \_\_\_\_ %      Nom du certificat: \_\_\_\_\_ autres (bois ronds...)      origine certifiée: \_\_\_\_ %      Nom du certificat: \_\_\_\_\_Stockage matière première:  stockage extérieur       stockage à plat       silo

**Processus de fabrication Site N°1**

Nb de presses: \_\_\_\_\_ Capacité de production: \_\_\_\_\_ tonnes/heure

Ensachage?  Oui  Non (si oui, remplir le questionnaire sur l'ensachage)

Marque des sacs de granulé: \_\_\_\_\_

**Stockage de granulé Site N°1**Type de stockage:  à plat  silo

Capacité de stockage: \_\_\_\_\_ tonnes

Combien de lots différents produits durant une équipe peuvent être stockés ? \_\_\_\_\_

**Tamissage pour le chargement des camions Site N°1 (livraison client final)**Type:  tamis  aéroséparateur / classificateur par air

Marque/Type: \_\_\_\_\_

Surface tamis: \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup> Taille des mailles: \_\_\_\_\_ mm Capacité: \_\_\_\_\_ tonnes/heure**Responsable qualité Site N°1** M.  Mme Nom: \_\_\_\_\_

Email: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

**Compétences (merci de joindre le justificatif)** 2 ans d'expérience dans le secteur du granulé de bois  diplôme universitaire diplôme d'artisan  formation dans le management de la qualité

## Termes et Conditions de la licence et de l'utilisation du sceau ENplus

### a) Préface

L'Association Européenne de Biomasse ou European Biomass Association (AEBIOM) fournit aux producteurs et distributeurs de granulé (appelés ci-après Demandeur) un système de certification grâce auquel ils peuvent fournir la preuve de la qualité spéciale de leur granulé en relation avec une manutention appropriée des granulés de bois selon le "Manuel de certification des granulés de bois destinés au Chauffage" (appelé Manuel ci-après) fourni par le Conseil européen du granulé ou European Pellet Council (appelé EPC ci-après). Dans sa version actuelle publiée sur le site [www.enplus-pellets.fr](http://www.enplus-pellets.fr), le Manuel fait partie intégrante du contrat de licence.

Le programme de certification est mis en place par l'EPC qui en a délégué la gestion à PROPELLET France (dénommé Propellet ci-après) au niveau français. A travers le système de certification, le Demandeur peut être certifié ENplus pour les classes de qualité ENplus-A1 et ENplus-A2. Une fois le demandeur certifié, le sceau de certification (voir Manuel) peut être utilisé pour identifier les produits à des fins commerciales et marketing.

En signant cette demande, l'entreprise accepte les termes et les dispositions de la version actuelle du Manuel pour l'utilisation du sceau ENplus, qui déterminent la relation entre le détenteur du certificat et Propellet. La version actuelle du barème des redevances de licence ENplus est aussi partie intégrante du contrat (voir détails sur le site internet [www.enplus-pellets.fr](http://www.enplus-pellets.fr)). Sur cette base, le Demandeur fait part à Propellet de sa volonté de signer un contrat d'utilisation du sceau ENplus. En retournant les documents de certification et la demande de certification validée et contresignée, Propellet confirme son accord et la conclusion du contrat. Les différentes conditions générales habituelles du Demandeur ne font pas partie de ce contrat.

Les informations et documents décrits dans le Manuel doivent être annexés à la demande. Une fois tous les documents reçus, Propellet statue sur la demande conformément aux dispositions du Manuel et dans le délai fixé.

Le contrat d'utilisation du sceau ENplus est valide jusqu'à la fin de la période de certification de 3 ans. Le début de cette période est déterminé par Propellet. Le contrat est reconduit automatiquement au début de chaque nouvelle période de certification. Ce contrat peut être annulé avec un préavis de 3 mois à la fin de chaque année civile.

### b) Certification

Le Demandeur accepte toutes les contraintes et demandes explicitées dans le Manuel. Parmi celles-ci : le paiement de la redevance conformément aux barèmes du moment, le respect des dispositions du Manuel et l'autorisation donnée à Propellet d'organiser d'éventuelles inspections extraordinaires conformément aux cas décrits dans ce même manuel. Ces inspections pouvant mener à des sanctions allant jusqu'à l'interdiction de l'utilisation du sceau ENplus.

Le certificat n'est valable que durant la période établie par le contrat. Au début de chaque nouvelle période, l'entreprise certifiée reçoit un nouveau certificat.

### c) Confidentialité et non-divulgaration

Par la présente, Propellet s'engage à la non-divulgaration des informations reçues du candidat pendant ou après la procédure de certification, si ces informations ne sont pas disponibles ailleurs. Cet engagement est suspendu si le Candidat le suspend lui-même ou si la loi oblige Propellet à les fournir.

Le Candidat, de son côté, s'engage à traiter de manière confidentielle tous les documents et informations fournis par Propellet si ceux-ci ne sont pas publics ou destinés à être rendus publics.

## d) Obligations du Candidat

Le Candidat s'engage par la présente à fournir à Propellet et à ses partenaires contractuels tous les documents et informations nécessaires à la certification conformément aux exigences du Manuel ; en particulier à l'organisme certificateur et à l'organisme d'audit référencés par l'EPC. De même, il s'engage à donner accès aux sites et installations nécessitant une inspection visuelle dans le cadre de la procédure de certification.

## e) Utilisation du sceau de la certification ENplus

Le sceau individuel ENplus tel que fourni par Propellet devra être utilisé par le titulaire de la certification conformément au Manuel. L'utilisation du logo ENplus sans le numéro ID du titulaire ne peut être utilisé seul qu'après permission de Propellet ; sauf dans le cas de bannières publicitaires fournies officiellement par Propellet.

## f) Responsabilité

Le Candidat exempte Propellet et l'EPC de toute réclamation d'une tierce partie consécutive à un produit défectueux ou à une carence de service. Propellet et l'EPC peuvent seulement être mis en cause dans le cadre de négligence grave – ceci tant qu'il n'y a pas de violation d'obligation contractuelle essentielle ou atteinte à la vie, l'intégrité physique ou la santé. En cas de violation fautive d'obligation contractuelle essentielle qui ne repose pas sur l'intention ou négligence grave, la responsabilité est limitée aux dommages raisonnablement prévisibles généralement associés à ce contrat. Les dommages et intérêts pour rupture conventionnelle du contrat d'utilisation, le retrait ou la suspension du droit d'utilisation de la certification sont exclus.

## g) Lieu de juridiction

Le lieu de juridiction est Chambéry et les conditions sont soumises à la loi française.

## h) Dispositions finales

Les droits et obligations de ce contrat ne peuvent être transmis à une tierce personne qu'avec l'accord des partenaires respectifs du contrat. Ceci sauf dans le cas d'une succession universelle ou d'une succession légale.

Les amendements ou suppléments à ce contrat doivent apparaître par écrit pour devenir valides et doivent être expressément désignés comme tel.

.....  
Lieu, Date

.....  
Signature/Cachet du Candidat

**Rempli par Propellet:**

**Candidature acceptée**

Candidature rejetée

.....  
Lieu, Date

.....  
Signature/Cachet Propellet

Equipement en propre       Service extérieur

**Opérateur:** \_\_\_\_\_

**Adresse:** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Organisme d'inspection:** \_\_\_\_\_ (inspection annuelle nécessaire)

### Responsable Qualité

Nom: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Email: \_\_\_\_\_

### Unité d'ensachage

Nombre de lignes: \_\_\_\_\_

Marque/Type: \_\_\_\_\_

Capacité totale: \_\_\_\_\_ kg/heure

Volume du sac: \_\_\_\_\_ kg

### Equipement de nettoyage et tamisage

Type:                       tamis                       séparateur / classificateur par air

Marque/Type: \_\_\_\_\_

Surface du tamis: \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

Taille des mailles: \_\_\_\_\_ mm

Capacité: \_\_\_\_\_ tonnes/heure

Le système de tamisage et nettoyage du granulé doit permettre une réduction du taux de fine de 10% à moins de 1%.

**– Joindre des photos de l'équipement de tamisage, de l'unité d'ensachage et de sacs –**  
(La conception des sacs doit respecter le chapitre 2.5 de la partie 2 du Manuel (p.13) et devra être validée lors de la procédure de certification)